

Décision

Générale

colonial

Décision n° 814 décision n° 814 du 25 aout 1951

n° 814

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 août 1951

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro
1 octobre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation pour Madagascar est accordé à Mme Ravoavy Gilbert (Razanabahoaka Madeleine), épouse d'un ouvrier principal hors classe du cadre spécial de Madagascar, en service à la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Tamsiave et une réquisition par voie de terre Tamatave-Analamohisty (canton d'Ambatomainty), Tananarive V.U., seront délivrées à l'intéressé (Groupe III).